

De Paris 2005 à Accra 2008 : L'aide au développement va-t-elle devenir plus responsable et efficace?

Une approche critique du plan d'action pour l'efficacité de l'aide.

Sommaire et recommandations

Le Comité directeur international qui coordonne le réseau de « l'initiative des organisations de la société civile (OSC) parallèle au Forum de haut niveau du Ghana » a préparé un énoncé de principes, qui sera présenté au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra en septembre 2008. Le réseau souhaite que cet énoncé soit avalisé par le plus grand nombre possible d'OSC. Vous êtes invités à consulter la version originale de l'énoncé à www.betteraid.org et à l'endosser avant la fin du mois de mars 2008.

Le réseau profitera de l'occasion offerte par le Forum de haut niveau pour attirer l'attention sur des problèmes qui se posent en matière d'efficacité de l'aide, entre autres la gouvernance et la reddition de comptes, l'appropriation locale, les conditionnalités. De même, le réseau demande à ce que les questions fondamentales d'égalité hommes-femmes, de droits de la personne et de solidarité soient prises en compte de façon sérieuse dans l'architecture de l'aide

Les OSC plaident pour un approfondissement du plan d'action de la Déclaration de Paris de manière à prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes du processus de développement. Elles insistent pour que la mesure de l'efficacité de l'aide soit liée au degré de contribution à la réduction durable de la pauvreté et des inégalités, à la promotion des droits de la personne et de la démocratie, à la protection de l'environnement et à l'égalité hommes-femmes.

Selon les OSC, les trois problèmes majeurs du financement du développement sont l'efficacité de l'aide, l'annulation de la dette des pays en développement et l'atteinte de l'objectif des pays riches de consacrer 0,7% de leur PNB à l'Aide publique au développement (APD).

Les recommandations de la société civile sont :

Recommandation 1 : Reconnaître la nécessité de tout centrer sur la réduction de la pauvreté, l'égalité hommes-femmes, la concrétisation des droits humains et la justice sociale.

Le Forum de haut niveau d'Accra doit faire en sorte que les objectifs du plan d'action pour améliorer l'efficacité de l'aide soient de réduire la pauvreté, de promouvoir l'égalité hommes-femmes et d'assurer le respect des droits humains et la justice sociale. L'ordre du jour du Forum d'Accra doit comporter l'élaboration d'une feuille de route pour 2010 comportant des indicateurs et un processus d'évaluation des nouvelles modalités de l'aide à l'aune de leur impact sur la réduction de la pauvreté, l'égalité hommes-femmes, les droits humains et la justice sociale.

Recommandation 2 : En finir avec la conditionnalité politique imposée par les donateurs.

Le Forum d'Accra doit s'engager à supprimer la conditionnalité politique imposée par les donateurs, et à faire cesser la pratique d'utiliser l'aide en faveur d'intérêts ou de priorités économiques de pays étrangers ou pour des interventions militaires. Le Forum d'Accra doit reconnaître que la conditionnalité politique nuit fortement à la prise en charge démocratique. Il doit donc mettre en place un plan de travail pour atteindre des objectifs-cibles ambitieux afin de simplifier et réduire le nombre total de conditions liées aux approches-programmes prônées par la Déclaration de Paris.

Recommandation 3 : Les donateurs et les gouvernements du Sud doivent adhérer aux normes d'ouverture et de transparence les plus exigeantes

Lors du Forum d'Accra, les donateurs doivent s'engager à respecter les normes d'ouverture et de transparence les plus exigeantes, en particulier : la diffusion de l'information en temps et en heure, spécialement pendant les négociations sur l'aide ou lors des versements ; l'adoption d'une politique de divulgation systématique et exhaustive de tous les documents aux personnes concernées, dans les langues et sous les formes appropriées, moyennant des exceptions strictement limitées.

Les gouvernements du Sud doivent travailler avec les élus et les organisations de citoyens pour définir des politiques ouvertes et transparentes sur la façon de se procurer l'aide, de la dépenser, de la contrôler et d'en rendre compte. Ceci suppose que les ministres et les fonctionnaires des gouvernements rendent des comptes à leurs concitoyens, et qu'il existe des dispositifs exécutoires de responsabilisation, fondés sur une plus grande transparence de l'information sur les politiques et les programmes des gouvernements

Recommandation 4: Les donateurs doivent soutenir les réformes visant à améliorer la transparence des systèmes de passation de marchés et non celles qui visent à leur libéralisation.

À Accra, les gouvernements doivent décider de se focaliser sur la consolidation des systèmes de passation de marchés pour les rendre plus transparents pour les citoyens des pays bénéficiaires. Plutôt que de récompenser les pays qui commencent à libéraliser leur économie (ou qui la libéralisent complètement), ils doivent encourager les bénéficiaires à considérer les diverses façons de lier les marchés publics à des objectifs économiques et sociaux plus larges via une assistance techniques contrôlée par les pays bénéficiaires.

Recommandation 5 : Le Forum d'Accra doit reconnaître que les OSC sont, de plein droit, acteurs du développement et accepter de leur donner les conditions leur permettant de tenir effectivement leur rôle.

Les donateurs et les gouvernements du Sud doivent fournir aux OSC du Sud les conditions sans lesquelles elles ne peuvent tenir leur rôle dans le processus du développement. Les OSC ont besoin d'un cadre juridique et de dispositions légales leur assurant la liberté d'association, le droit de se regrouper et celui de participer aux prises de décision à l'échelon national ainsi que de médias libres et ouverts. Les OSC ont besoin aussi d'un financement prévisible sur le long terme – à cette fin, les donateurs doivent étudier de nouvelles modalités de soutien.

Les OSC sont essentielles pour créer le climat de changement social, politique et économique propice à la réduction de la pauvreté et des inégalités et à la concrétisation des droits humains. Il est donc vital de préserver leur rôle stratégique.

Recommandation 6 : Créer un système efficace et indépendant de suivi et d'évaluation de l'impact de la Déclaration de Paris sur le développement.

Le Forum d'Accra doit créer un système indépendant de suivi et d'évaluation de la Déclaration de Paris aux niveaux international, national et local. Au niveau international, il faut créer de nouvelles institutions indépendantes auxquelles les donateurs rendront compte de l'ensemble de leurs actions. Au niveau national et au niveau local, le suivi et l'évaluation doivent impliquer toute une série d'acteurs - en particulier les OSC.

Le suivi et l'évaluation devraient aussi prendre beaucoup plus en compte les liens entre la réforme des modalités de l'aide et les effets constatés en termes de développement et de droits humains. Le Forum doit lancer une étude approfondie sur ce sujet. Le Forum doit aussi réfléchir au

développement d'un processus, plus exhaustif et participatif, de détermination de mesures et d'indicateurs plus appropriés de l'efficacité de l'aide, dirigé par des partenaires venant de pays en développement, parmi lesquels des OSC du Sud. Le bilan de 2010 des engagements de la Déclaration de Paris devra inclure les résultats de cette évaluation.

Recommandation 7 : Introduire des contrats transparents et exécutoires, mutuellement acceptés, pour gérer les relations d'aide.

Les termes de l'aide doivent être négociés de façon équitable et transparente avec la participation des populations qui vivent dans la pauvreté et l'inégalité et avec l'obligation de leur rendre des comptes. Les donateurs et les gouvernements bénéficiaires devraient accepter de baser les relations d'aide à venir sur des accords transparents et contraignants comportant des engagements clairs de la part des donateurs sur le volume et sur la qualité de l'aide, et des sanctions pour les donateurs qui n'honorent pas leurs engagements. De plus, il est impératif de maintenir en place des systèmes fiduciaires effectifs pour garantir que l'argent de l'aide est dépensé aux fins prévues. Ces accords doivent être contrôlés par des structures indépendantes.

Recommandation 8 : Créer de nouveaux appareils plurilatéraux pour demander des comptes aux gouvernements et aux donateurs.

Il faut mettre sur pied des appareils plurilatéraux devant lesquels gouvernements et donateurs répondront de l'utilisation de l'aide – ceci devrait permettre de tester réellement si les engagements de "responsabilité mutuelle" sont tenus. Ils doivent être ouverts et transparents et donner réellement la possibilité aux citoyens des pays du Sud de demander des comptes à leurs gouvernements et aux donateurs.

Le Forum pour la coopération au développement d'ECOSOC pourrait être le meilleur endroit pour un exercice de responsabilité mutuelle en présence de toutes les parties prenantes, étant situé aux Nations Unies et assujetti à ses règles.

Recommandation 9 : Instituer un système de gouvernance multilatérale équitable pour l'APD au sein duquel les futurs accords sur la réforme de l'aide pourront être négociés

Le processus de réforme de l'aide doit être traité au sein d'une institution multilatérale plus large, avec des mécanismes de négociation clairs et transparents, une représentation équitable des donateurs et des bénéficiaires et une ouverture à la société civile.

Recommandation 10 : Les donateurs doivent répondre des engagements qu'ils ont déjà pris au titre de la Déclaration de Paris

Il faut fixer des objectifs-cibles aux donateurs individuels pour 2010 pour assurer qu'ils honorent les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de la Déclaration de Paris. Les donateurs doivent réaffirmer leur volonté de changer de méthodes pour respecter les normes de base en matière de qualité de l'aide. Pour respecter leur engagement de réduire la pauvreté et les inégalités, les donateurs doivent financer les stratégies des pays relatives à la question du genre.

Recommandation 11 : S'engager à fournir de l'aide dans les buts d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir les droits humains.

Les donateurs doivent s'engager à fournir de l'aide principalement pour éradiquer la pauvreté et les inégalités et pour promouvoir les droits humains. Ils doivent mettre fin à la pratique d'utiliser l'aide pour servir leurs propres intérêts et priorités de politique étrangère et économique.

Recommandation 12 : Les OSC incitent vivement à ce que les engagements à délier l'aide soient formulés de façon plus définitive.

À Accra, les donateurs doivent s'engager à élargir l'accord de déliement de l'aide à tous les pays et à toutes les modalités de l'aide (y compris l'aide alimentaire et l'assistance technique) et fixer des objectifs-cibles contrôlés de façon indépendante pour la traduction de cet engagement dans la pratique.

Recommandation 13 : Réformer l'assistance technique pour répondre aux priorités nationales et renforcer les capacités.

Les objectifs-cibles d'amélioration de l'assistance technique doivent être renforcés, en particulier, ils doivent comporter la garantie que 100% de l'assistance technique répond à une demande réelle et est alignée sur les stratégies nationales. Le droit des pays bénéficiaires à conclure des contrats selon leurs besoins doit être respecté. Il faut élaborer des formes d'assistance technique Sud-Sud plus efficaces.

Recommandation 14 : Améliorer l'affectation de l'aide pour mieux répondre aux besoins.

À Accra, les gouvernements doivent accepter de développer un mécanisme international transparent et efficace d'amélioration de la répartition de l'aide afin qu'elle aille à ceux qui en ont le plus besoin.

Recommandation 15 : De nouveaux objectifs-cibles pour améliorer la prévisibilité de l'aide sur plusieurs années.

Les donateurs devraient se mettre d'accord à Accra sur de nouveaux objectifs-cibles et s'engager sur une aide pluriannuelle, planifiable et garantie, selon des critères clairs et transparents

Recommandation 16 : Assurer une participation significative des OSC au Forum de haut niveau d'Accra

Les OSC doivent être présentes dans tous les secteurs du Forum de haut niveau d'Accra. Les OSC doivent pouvoir donner leurs points de vue dans les discussions officielles, y compris dans les réunions ministérielles et lors de la définition du Plan d'action d'Accra.

Le programme du Forum de haut niveau doit refléter les intérêts de groupes souvent exclus de ces processus. En particulier, la participation significative d'organisations de femmes à l'ensemble du Forum est essentielle.

Voir la liste des organisations de la société civile qui ont endossé ces recommandations à : http://betteraid.org/index.php?option=com_content&task=view&id=88&Itemid=26.